

Adoption du projet de budget du ministère de l'environnement et du développement durable pour l'exercice 2010



LE BARDO, 5 déc 2009 (TAP) - M. Nadhir Hamada, ministre de l'environnement et du développement durable a indiqué, samedi, en réponse aux interrogations des députés, que les efforts se poursuivront pour la réalisation de grands projets relatifs, notamment, à la dépollution des grands pôles industriels.

Il s'agit surtout du projet de dépollution du Golfe de Gabès et du parachèvement du dossier concernant les appels d'offres pour le transfert de l'usine "SIAP" (unité de transformation de l'acide phosphorique) à Sfax.

Cette démarche sera renforcée, a-t-il dit, par la réalisation de plusieurs programmes d'appui et d'accompagnement pour la mise en place de systèmes optionnels de gestion écologique devant toucher 500 entreprises à l'horizon 2014, outre l'introduction de programme de production propre au sein des unités industrielles.



M. Hamada a relevé, dans le même contexte, que les projets d'aménagement et d'assainissement du lac de Bizerte ainsi que du Golfe de Monastir ont été introduits dans le cadre de l'initiative euro-méditerranéenne 2020 et que la réalisation des études exécutives relatives à ces deux projets a été entamée.

Evoquant la question de lutte contre la pollution atmosphérique et le contrôle des activités polluantes, le ministre a indiqué que les efforts seront renforcés pour le développement du réseau national de suivi et de contrôle de la qualité de l'air, assuré actuellement par 20 stations.

L'année 2010, a-t-il réitéré, va être marquée, concernant la gestion des déchets, par la réalisation d'un plus grand nombre de décharges contrôlées et d'unités de transformation dans plusieurs régions.

Le ministère a entamé l'élaboration d'un programme spécifique pour la réalisation de petits centres de transformation au profit des zones rurales et la mise en place en leur sein des équipements nécessaires, a fait remarquer le ministre.

Concernant la valorisation des déchets, le ministre a souligné que le département de l'environnement a élaboré un programme visant à valoriser les déchets organiques et à produire de l'électricité (l'équivalent de 100 mégawatts).

Il a affirmé pour ce qui est des déchets industriels et ménagers que des études sont en cours pour la création de trois centres de stockage et de transformation au nord (Bizerte), au centre (Sfax) et au sud (Gabès).

A propos du secteur de l'assainissement, M. Hamada a affirmé que le réseau sera renforcé en 2010 par la création de nouvelles stations d'assainissement et l'extension d'autres stations, l'objectif étant d'améliorer la qualité des eaux traitées.

Il a évoqué, à ce sujet, la décision d'un programme pour l'extension des réseaux des eaux usées, ce qui permettra d'augmenter le taux de raccordement aux services d'assainissement de 89,3 pc à 90,4 pc à la fin de l'année 2010.

Concernant le programme présidentiel d'assainissement des quartiers populaires, le ministre a fait remarquer que les interventions de ce programme ont touché 786 quartiers jusqu'à fin septembre 2009.

Concernant l'objectif consistant à porter le taux de réutilisation des eaux traitées de 30 pc actuellement à 50 pc avant fin 2014 dans certaines activités agricoles et les secteurs de l'industrie et du tourisme, M. Nadhir Hamada a fait savoir que les efforts se poursuivent en coordination avec le ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques pour créer pas moins de 8000 hectares de périmètres irrigués par les eaux traitées.

Le ministre a indiqué, pour ce qui est des circuits touristiques écologiques, que le ministère s'emploie à identifier plusieurs autres circuits et poursuit les études de mise en œuvre pour l'évaluation des possibilités de valorisation et d'aménagement d'autres zones naturelles à l'instar de Jbel El Haouaria (montagne) dans le Cap Bon.

S'agissant de la préservation de la diversité biologique, le ministre a affirmé que la banque nationale des gènes (BNG) assure le rapatriement des ressources génétiques se trouvant dans les banques étrangères et est en passe de réaliser une étude stratégique fixant les orientations de la BNG au cours des deux prochaines décennies.

Il a, par ailleurs, indiqué que l'étude stratégique sur la désertification en Tunisie a été parachevée et ses résultats seront exploités dans le domaine de la rénovation du sol, la résolution des problèmes relatifs à sa salinité et la mobilisation des ressources hydrauliques.

En matière de suivi de la question des changements climatiques le ministre a souligné la participation de la Tunisie aux discussions qui auront lieu au cours du prochain sommet de Copenhague en vue de parvenir à l'élaboration d'un protocole à même de permettre aux pays en développement de relever les défis que ne cessent de poser les changements climatiques.

M. Hamada a expliqué que le nombre de structures de l'éducation inscrites au réseau des écoles durables dans toutes les régions du pays va doubler au cours de la période 2009-2014 parallèlement à la généralisation des clubs de l'environnement dans les institutions éducatives et les clubs d'enfants.